Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260928-2026_084-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - CÔTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	15
• présents	15
• votants	15
• absents	
• exclus	

De la commune SAINT-PÔTAN

Séance du 22 septembre 2026 à 20 heures 00

Date de convocation : 17 septembre 2026

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. LECUYER Arnaud

Objet

PROJET AMENAGEMENT LOCAL PROFESSIONNEL ET CREATION DE DEUX APPARTEMENTS AU 37 RUE DU 19 MARS 1962

Étaient présents :

LECUYER Arnaud, Maire; DIBONET Typhaine, DURAND Jean-Paul, LEMONNIER Anne-Sophie, Adjoints ; BEREZAY Florence, BOURDAIS Emmanuelle, CADE Laëtitia, CARFANTAN Johann, CARFANTAN Gabriel, DUMOULIN Bruno, FOUREL Amandine, LAINE Julie, ROUX Dominique, TOUTAIN Jérôme, BERTHELOT Christian

Secrétaire de séance :

M. TOUTAIN Jérôme

La commune est propriétaire du bâtiment au 37 rue du 19 mars 1962. L'assemblée délibérante souhaite y aménager un local professionnel au rez-de-chaussée et deux appartements à l'étage.

Pour ce faire, il convient d'établir une étude d'avant-projet sommaire avec un descriptif technique et chiffré.

Monsieur Durand propose deux devis de maîtrise d'œuvre.

Après délibération, le Conseil Municipal retient le devis de RLM CONCEPT d'Hénanbihen pour un montant de 2 000 € HT soit

2 400 € TTC et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ces travaux.

Ce montant sera réglé en trois fois, 20 % à la signature du devis, 40 % à la validation des plans et le solde à la remise du chiffrage des travaux.

Pour copie conforme
Arnaud LECUYER

le secrétaire de séance
Jérôme TOUTAIN

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260928-2026_084-DE

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 28 septembre 2026.

Publié ou notifié le .

Fait en mairie, le 25 septembre 2026

Le Maire

